

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 27 MARS 2018**

L'an deux mil dix-huit,

Le mardi 27 mars 2018,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL7/2018

Objet : Election d'un membre du bureau représentant la commune de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse

- M. ADRAS (titulaire - CPS)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. BOYER (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CONCORDIA (suppléant - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (suppléante CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire- CPS)
- M. LEFORT (suppléant - CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- Mme MORCH (titulaire - CPS)
- M. PANCIATICI (titulaire - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. SUTTER (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VERMILLON (titulaire - CPS)
- Mme VIALA (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)

Avait donné pouvoir :

Pas de pouvoir

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BAY (titulaire - CCHVC) ; M. BONNET (titulaire - CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire - CPS) ; M. CARRE (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire - CPS) ; Mme GELOT (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. JADOT (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; M. OSSENI (titulaire - CPS) ; M. PAGE (titulaire - CPS) ; M. PELLETANT (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M. ROS (titulaire-CPS) ; M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS) ; - M. VIVIEN (titulaire - CPS) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Hervé LEFORT est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DATE DE CONVOCAATION

Le 21/03/2018

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 25
VOTANTS : 25

Délibération DL7/2018
Election d'un membre du bureau représentant la commune
de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

Vu la note de présentation,

Vu les délibérations du 6 juin 2016 relatives à l'élection du Président, à la détermination du nombre de Vice-présidents ainsi qu'à leur élection,

Considérant la nécessité de procéder à l'élection des membres du Bureau syndical dont les communes ne sont pas représentées par le Président ou les Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Considérant la démission de Monsieur Odier délégué syndical membre du Bureau du SIOM représentant la commune de Saint Rémy Lès Chevreuse

Considérant la désignation de deux nouveaux délégués syndicaux issus de cette même commune par délibération de la CCHVC en date du 13 février 2018,

Considérant la candidature suivante : *Monsieur Jean-Claude MONTAGNON,*

Considérant le choix de procéder à un vote à main levée, adopté à l'unanimité,

Considérant le résultat de l'élection à main levée :

Monsieur Jean-Claude MONTAGNON, a obtenu 25 Voix.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Elit Monsieur Jean-Claude MONTAGNON en tant que membre du Bureau syndical non représenté par un Vice-président ou le Président, en qualité d'invité permanent pour la commune de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : - 3 AVR. 2018

Affichée le : - 3 AVR. 2018

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr



**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL7_2018
Date de la décision:	2018-03-27 00:00:00+02
Objet:	Election d'un membre du bureau représentant la commune de Saint Rémy les Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20180327-DL7_2018-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20180327-DL7_2018-DE-1-1_0.xml	text/xml	1027
nom original:		
dl7 2018.pdf	application/pdf	764242
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20180327-DL7_2018-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	764242
nom original:		
Note présentation dl7 2018.pdf	application/pdf	61963
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20180327-DL7_2018-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	61963

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	3 avril 2018 à 15h43min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 avril 2018 à 15h45min06s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	3 avril 2018 à 15h45min19s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	3 avril 2018 à 15h52min00s	Recu par le MIAT le 2018-04-03